RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site https://doc-datafoncier.cerema.fr/, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées…), le lecteur est invité à consulter le site https://datafoncier.cerema.fr

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boite datafoncier@cerema.fr

Table des matières

[dnatlc] - Occupation du local (variable obsolete)

- Définition
- Taux de renseignement
- Précautions d'utilisation
- Données de cadrage

[dnatlc] - Occupation du local (variable obsolete)

⚠ Cette fiche s'appuie sur des définitions présentées dans la première partie du guide. La lecture de cette première partie constitue un préalable indispensable.

i Les éléments présentés dans cette fiche se basent sur les connaissances actuelles issues de l'expertise du Cerema et de la communauté d'utilisateurs des données. Si les informations présentées vous semblent contradictoires avec les éléments en votre possession, merci de nous contacter afin d'éclaircir cette différence ou d'améliorer ces fiches.

Définition

dnatlc est une variable présente dans la table des locaux explicitant la nature d'occupation. De fiabilité déjà faible avant 2019, elle n'est plus mise à jour depuis 2019. Cette variable ne doit donc pas être utilisée.

Modalités

Modalité	Valeur
A	LOCAL OCCUPE PAR UN APPRENTI OU UN SALARIE AGRICOLE
D	DOM = HABITATION PRINCIPALE OCCUPEE PAR LE PROPRIETAIRE
L	LOCATION AUTRE QUE PROPRIETAIRE OU USUFRUITIER
P	OCCUPE PAR LE PROPRIETAIRE OU L USUFRUITIER
T	LOCATION, NON AFFECTEE A L HABITATION, SOUMISE A TVA
V	VACANT

Taux de renseignement

Le taux de renseignement est de 100% sur la France entière. Cependant, elle n'est plus actualisée depuis 2019, ce qui explique sa fiabilité très faible.

region	taux
Auvergne-Rhône-Alpes	99,0%
Bourgogne-Franche-Comté	99,2%
Bretagne	99,2%
Centre-Val de Loire	99,2%
Corse	99,3%
Grand Est	99,0%
Guadeloupe	99,2%
Guyane	98,5%
Hauts-de-France	99,3%
La Réunion	98,9%
Martinique	99,4%
Mayotte	95,0%
Normandie	99,2%
Nouvelle-Aquitaine	99,2%
Occitanie	99,2%
Pays de la Loire	99,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	99,3%
Île-de-France	99,2%

Total France	99,2%

Taux de renseignement locaux non renseignés par région

Précautions d'utilisation

Fiabilité

la variable `dnatlc` est initialisée à la création du local, mais n'est plus mise à jour par la suite. Avant 2019, on pouvait toutefois observer quelques changments d'usages entre les millésimes, ce qui n'est plus le cas depuis 2019. De plus, la fiabilité de la variable, lors de la création, est très faible.

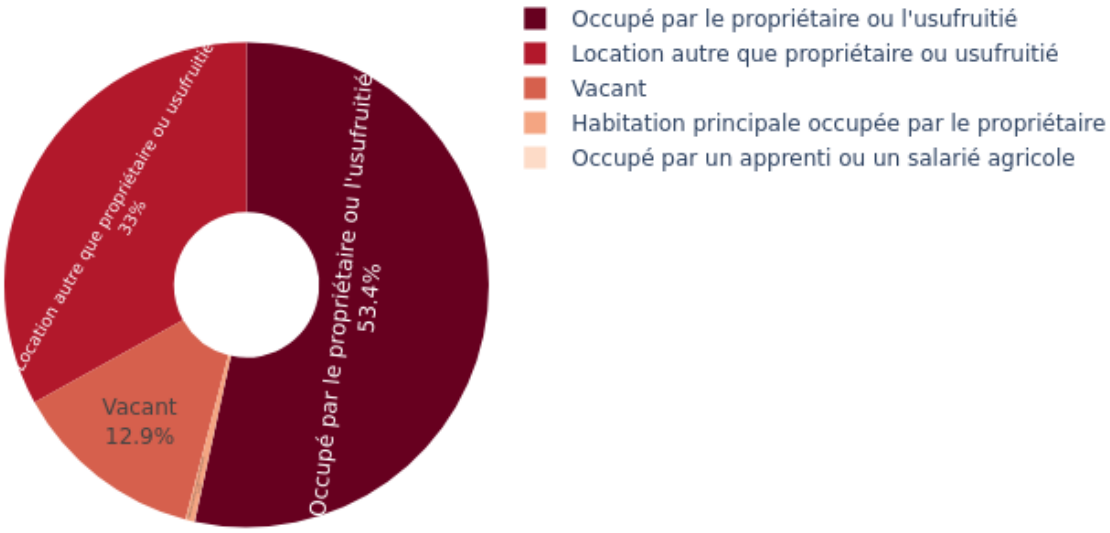
Données de cadrage

En rassemblant les données « D » et « P » ensemble, et en ne retenant pas les données « T » et « A », on obtient les résultats suivants.

region	Occupé par le propriétaire ou usufruitié	Location	Vacant
Auvergne-Rhône-Alpes	54% (5 283 261)	33% (3 189 916)	13% (1 317 540)
Bourgogne-Franche-Comté	58% (1 920 181)	32% (1 080 185)	10% (323 472)
Bretagne	63% (2 214 798)	28% (999 071)	9% (327 504)
Centre-Val de Loire	60% (1 714 145)	30% (867 275)	10% (280 508)
Corse	69% (302 883)	21% (94 338)	10% (44 213)
Grand Est	49% (3 076 475)	38% (2 403 293)	12% (771 847)
Guadeloupe	73% (212 430)	19% (55 721)	8% (23 512)

Guyane	60% (62 116)	30% (31 104)	11% (10 987)
Hauts-de-France	52% (2 823 036)	38% (2 046 661)	9% (510 021)
La Réunion	60% (334 725)	29% (160 689)	11% (59 108)
Martinique	65% (183 049)	25% (70 837)	10% (28 484)
Mayotte	75% (31 658)	23% (9 540)	2% (800)
Normandie	55% (1 879 029)	34% (1 183 569)	11% (368 190)
Nouvelle-Aquitaine	61% (4 130 003)	27% (1 866 956)	12% (811 483)
Occitanie	57% (4 015 175)	28% (1 977 851)	15% (1 039 644)
Pays de la Loire	61% (2 426 959)	30% (1 193 798)	9% (344 337)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58% (3 986 615)	28% (1 904 370)	15% (1 015 279)
Île-de-France	42% (5 594 769)	41% (5 444 756)	17% (2 309 803)
Total France	54% (40 191 307)	33% (24 579 930)	13% (9 586 732)

graph_dnatlc



Comparaison avec ccthp

Les variables dnatlc et ccthp de la table des pev renseignent toutes les deux sur l'occupation du local. Or, on constate des différences notoires entre ces variables, en particulier sur la vacance : seuls 16 % environ des locaux vacants au titre de `dnatlc` ont leur pev principale vacante, et inversement, seules 20% des pev principales vacantes sont dans un local vacant.
Cette différence s'explique par le fait que ccthp est actualisée (jusqu'aux FF 24 - voir fiche du guide dédiée, contrairement à dnatlc.

Par contre ccthp ne s'applique qu'aux locaux soumis à la taxe d'habitation. Sont donc exclus, par exemple, les locaux meublés, foyers, résidences sociales et activités. dnatlc devrait normalement les prendre en compte.

Au vu de ces éléments, il est préconisé, à ce jour, de travailler sur ccthp (ou avec la base de données "LOVAC") lorsque l'on veut évaluer la vacance ou l'occupation d'habitation. En revanche, il est conseillé de travailler sur dnatlc dans les autres cas (friches d'activité, meublés etc.). mais avec une grande prudence au regard de la fiabilité de la variable.

	B	D	G	L	N	P	R	T	V	X	

dnatlc/ ccthp											
A	2	0	65	1128	0	1246	0	33	561	1	
D	23	0	9135	30708	2	326260	0	281	21184	0	
L	2523	180210	193397	8534256	4236	1948888	2256	104414	1694673	5651	11
P	7423	62965	224717	2467977	4993	16953519	1912	77692	1316525	4160	18
T	3	12936	2	112	30	146	180	27	134	0	
V	1977	18344	51931	1891482	410	1404084	181	40199	713996	248	5
NA	1	22429	65	16828	432	1051	277	1086	18903	0	